

## LETTRE D'INFORMATION

---

La société SUEZ assure la facturation des services de l'eau et de l'assainissement sur votre commune de Pompignan

### Une erreur s'est glissée lors de la dernière facturation :

- Début juin 2024, vous avez reçu votre facture semestrielle avec votre abonnement pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024.
- A la suite d'un incident informatique, cette facture ne comportait pas de consommation.
- Alertés sur ce dysfonctionnement, nos services ont procédé à la régularisation de votre compte:
- - **Annulation de la facture du 04 juin 2024**
- - **Edition de la facture rectificative jointe à ce pli qui correspond à la facturation de l'abonnement pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024 et à la consommation estimée jusqu'au xx xxxxxx 2024.**
- **Si vous êtes prélevé, l'opération initialement prévue le 19 juin a été annulée. Le montant à payer sur votre facture rectifiée sera prélevée à l'échéance du xx juin 2024.**
- **Si vous avez déjà effectué le règlement** à réception de la facture initiale erronée, 2 cas sont possibles :
  - Celui-ci apparaît en déduction de la facture rectificative jointe et le solde en tient compte.
  - Le règlement n'a pas pu être enregistré avant l'édition de cette facture rectificative. Dans ce cas nous vous invitons à déduire du net à payer le règlement déjà effectué et de nous régler la différence par tout moyen à votre convenance.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à ne tenir compte que du montant indiqué sur la facture rectificative afin d'effectuer le paiement correspondant.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments occasionnés.

Notre service client reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

### Vos contacts clientèle

- **0977 408 408** (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h
- [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)